



SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU CONTRAT GLOBAL ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ALBANAIS (SIGAL)

OBJET :

Action 47.1 PSADER :
**Préservation des paysages
boisés et gestion de
l'ouverture au public :**
**recensement des
châtaigneraies**

L'an deux mil dix, le 04 octobre 2010, à 18 heures 30, les membres du Comité Syndical du SIGAL dûment convoqués se sont réunis au siège du SIGAL à Rumilly (74150) en session ordinaire présidée par M. Jean-Claude MARTIN, Président.

Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de présents : 17
Nombre de votants : 18
Date de convocation : mardi 28 septembre 2010

PRESENTS :

Mme Martine MANIN – M. Joanny CHAL (suppléant de M. Christian HEISON) – M. Serge DEPLANTE (suppléant de Mme Sylvia ROUPIOZ) – M. Pierre BECHET – M. Marcel THOMASSET – Mme Viviane BONET – M. Pierre BLANC (qui a reçu pouvoir de M. Marcel BOUVIER) – M. Michel TILLIE (suppléant de M. Roland LOMBARD) – M. Maurice POPP – M. Jean-Michel AVON – M. Jean-Claude MARTIN – M. François ABEL – M. Georges DUPASSIEUX – M. Jean-Claude GUERRAZ – M. Alain COLLINET – Mme Fabienne DULIEGE (suppléante de M. Alain BAUQUIS) – M. Pierre FROELIG

ABSENTS :

M. Philippe HECTOR – Mme Sylvia ROUPIOZ (suppléé par M. Serge DEPLANTE) – M. Hervé TEYSSIER – M. Jacques COPPIER – M. Roland LOMBARD (suppléé par M. Michel TILLIE) – M. Joseph PERISSIER – M. Jean-Marc PELCE – M. Bernard GAY – M. Christian HEISON (suppléé par M. Joanny CHAL) – M. Marcel BOUVIER (qui a donné pouvoir à M. Pierre BLANC) – M. Bernard BONNAFOUS – Mme Evelyne DEPLANTE – Mme Hélène BUVAT – M. Roland DALEX – M. Jean-Louis DUBOIS – M. Jean-Pierre BUGUET – M. Alain BAUQUIS (suppléé par Mme Fabienne DULIEGE) – M. Jean-Jacques GUINOT.

M. Michel TILLIE est désigné Secrétaire de séance.

Cadre réservé à la Préfecture :

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE Bureau de l'Organisation Administrative
20 OCT. 2010
ARRIVÉE

Rapporteur : Monsieur Pierre BECHET

La fiche action 47.1 du PSADER a pour objectif d'améliorer la fonctionnalité de l'espace. Ceci passe par une meilleure gestion de la forêt pour améliorer son exploitation, entretenir les paysages, conserver les vieilles plantations et les entretenir.

Il s'agit notamment de préserver les populations d'anciennes châtaigneraies. L'action se décline en deux temps :

- recensement : localisation des anciennes châtaigneraies, validation de leur présence sur le terrain et analyse de la structure de la propriété et des opportunités.
- animation : auprès des différents propriétaires afin de les sensibiliser à la gestion de leurs arbres.

L'Office National des Forêts a ainsi présenté un projet lors du groupe de pilotage PSADER du 13 septembre dernier pour un montant de 34 050 €. L'ONF peut participer à hauteur de 20% du montant total de l'action. La Région et le SIGAL devront prendre en charge le reste des dépenses, soit 27 240 €. Le taux de financement de la Région serait de 40%.

C'est pourquoi, l'ONF sollicite une participation du SIGAL pour finaliser son plan de financement à hauteur de 13 620 €.



Cadre réservé à la Préfecture :

ENTENDU l'exposé de Monsieur Pierre BECHET,

Le Conseil Syndical, à l'unanimité,

- **ACCORDE** à l'Office National des Forêts une subvention sur l'action 47.1 du PSADER d'un montant de 13 620 €.

Ainsi délibéré,

Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour Extrait Conforme,

Le Président,

JC MARTIN.

